

Les Cahiers de droit

Avant-propos

Ernest Caparros



Volume 9, numéro 3, septembre 1968

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1004499ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1004499ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (imprimé)

1918-8218 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Caparros, E. (1968). Avant-propos. *Les Cahiers de droit*, 9(3), 317–318.
<https://doi.org/10.7202/1004499ar>

Tous droits réservés © Université Laval, 1968

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Avant-propos

Nous ne saurions pas préciser de façon exacte ni le jour, ni l'heure qui virent naître l'idée de préparer un ouvrage d'études juridiques en hommage au juriste, au professeur, à l'universitaire, qu'est M^e Marie-Louis Beaulieu.

C'est au cours de l'année universitaire 1967-68, lors de discussions avec mes collègues Robert Morrisset et Yvon Marcoux, que l'idée fut mise de l'avant pour la première fois. Elle devait demeurer à l'état de projet jusqu'au début de l'été 1968 alors que mon collègue Jean Goulet, de retour d'un séjour d'études à l'université de la Colombie-Britannique, vint me confier qu'il avait conçu lui aussi, pendant ses heures de loisirs, à quelques milliers de milles de distance, l'idée d'honorer de façon particulière M^e Marie-Louis Beaulieu. Il n'en fallait pas plus pour décider certains d'entre nous à entreprendre la réalisation de ce projet.

Un comité spécial de rédaction, composé de messieurs Goulet, Marcoux, Verge et moi-même, commença immédiatement son travail. Des dizaines de lettres furent envoyées au Canada et en France pour inviter les collègues et amis de M^e Beaulieu, ainsi que nombre de spécialistes de droit du travail, à participer par leurs écrits à la préparation du présent ouvrage. Les réponses

furent extrêmement encourageantes et témoignèrent de la haute estime que s'était acquise M^e Beaulieu dans les milieux juridiques et universitaires par ses recherches, ses travaux et sa personnalité attachante. Nous désirons remercier sincèrement tous ceux qui ont accepté notre invitation et qui ont rendu possible la publication de cette œuvre.

Cher monsieur Beaulieu, nous vous offrons cette collection d'études juridiques en hommage à votre personne et à vos qualités de juriste, en signe de reconnaissance pour la contribution inestimable que vous avez apportée au développement de notre droit tant sur le plan de la doctrine et son rayonnement à l'extérieur que sur le plan de la formation de juristes avertis et d'universitaires accomplis.

Le comité spécial de rédaction

Par : Ernest CAPARROS, directeur